



Avis aux porteurs du FCP WF Valeurs Internationales

Part	Devise	Code ISIN
P	EUR	FR0007385141
I	EUR	FR0013285251
S	EUR	FR001400EKH5
PI	EUR	FR001400EKJ1
RE	EUR	FR001400EKI3

Nous vous informons que WORMSER FRERES GESTION (ci-après la « Société de gestion ») agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ci-après « AMF ») sous le numéro GP97088 a décidé de procéder aux modifications suivantes :

1. Possibilité d'avoir recours à des Gates :

Le mécanisme de plafonnement des rachats (ci-après « Gates ») permet d'étaler temporairement les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives, dès lors qu'elles excèdent un certain niveau préalablement déterminé. Ce mécanisme est un outil de gestion du risque de liquidité dans l'intérêt exclusif des actionnaires.

Il a vocation à être mis en œuvre dans des conditions exceptionnelles de marché, afin de faire face à une dégradation significative de la liquidité. En effet, face à une situation de liquidité ne justifiant pas la suspension totale, il peut être davantage dans l'intérêt des actionnaires d'échelonner temporairement les demandes de rachat.

L'introduction d'une possibilité d'échelonner les rachats ne donne aucune information sur la probabilité d'utilisation de ce mécanisme au cours de la vie du FCP, mais répond avant tout à un objectif de prévoyance permettant de disposer d'un outil complémentaire de gestion de la liquidité du FCP dans l'intérêt des actionnaires.

Aussi, afin de se donner la possibilité d'avoir recours à un dispositif de Gates, en cas de circonstances exceptionnelles de marché, la société de gestion du FCP pourra mettre en œuvre ce mécanisme des Gates selon les modalités prévues dans le prospectus modifié en conséquence.

2. Décimalisation des parts en dix-millièmes de parts

3. Introduction de l'interdiction de souscription des ressortissants russes et biélorusses

4. Introduction de la possibilité d'être emprunteur d'espèces, notamment en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements/désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans une limite de 10%.

Ces modifications, qui ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers, **entrent en vigueur à compter du 29 décembre 2023** et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part. Les autres dispositions de la documentation juridique demeurent inchangées.

Les documents réglementaires de ce FCP sont disponibles sur simple demande auprès de la Société de gestion :

Wormser Frères Gestion
11 bis Boulevard Haussmann, 75009 Paris
Tél. : 33 (0)1 47 70 90 80

e-mail : wormsergestion@banquewormser.com

et sur son site internet www.banquewormser.com

Dans le prolongement de cette opération, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information et vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus et du document d'informations clés (DIC) du Fonds dans lequel vous investissez ou allez investir.